



© pascal xicluna & xavier remonin / agriculture.gouv.fr

Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

[S'abonner à l'infolettre DRAAF des Pays de la Loire](#)

n° 18 - Février 2026

Enseignement et formation



Le diplôme du Bachelor Agro en Pays de la Loire à la rentrée 2026

Le nouveau diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé *Bachelor Agro*, est porté en Pays de la Loire par quatre consortium associant des établissements agricoles ligériens :

- . Bachelor "systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture" proposé par l'Agrocampus la Germinière au Mans,
- . Bachelor "entreprendre, accompagner et manager en agriculture" proposé par l'EPLEFPA de Nantes Saint-Herblain,
- . Bachelor "Génie agronomique et transitions" proposé par l'École supérieure des agricultures d'Angers,
- . Bachelor "Génie agronomique et transitions" proposé par l'EPLEFPA Angers le Fresne, s'inscrivant dans un parcours productions végétales spécialisées.

Ces établissements sont adossés à des établissements d'enseignement supérieur pour proposer ce diplôme de niveau bac+3 conférant le grade de licence. Pour sa première année de mise en œuvre en 2026, ces Bachelor Agro seront uniquement accessibles aux titulaires d'un bac+2 avant de voir leur accès élargi aux bacheliers à partir de la rentrée 2027.

[En savoir plus](#)

Alimentation



Publication de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

La stratégie nationale, publiée le 11 février 2026, fixe un cap clair à horizon 2030 : permettre à tous les Français d'accéder à une alimentation plus saine, plus durable et plus locale, tout en renforçant la souveraineté agricole et alimentaire française. Elle rassemble pour la première fois les politiques de nutrition, d'alimentation et de climat au sein d'un cadre unique, cohérent et ambitieux.

[En savoir plus](#)

Productions et filières agricoles



Contrôles dans les exploitations agricoles : de la pédagogie avant tout

Le 22 janvier 2026, une séquence sur les différents contrôles dans les exploitations était organisée par les différents services de contrôle de l'État et ses opérateurs, à l'initiative du préfet du Maine-et-Loire. Elle visait à améliorer la compréhension des contrôles par les exploitants agricoles, dans un souci de transparence et de pédagogie.

[En savoir plus](#)



Bilan des aides PAC 2025 en Pays de la Loire

Près de 500 millions d'euros ont été versés en 2025 à environ 20 000 exploitations des Pays de la Loire au titre des aides de la Politique agricole commune. Retrouvez le bilan détaillé de la campagne sur le site de la DRAAF.

[En savoir plus](#)

Faciliter l'installation des bâtiments d'élevages

Les décrets d'application de la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur (dite loi « Entraves » - août 2025) sont parus. L'un modifie la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, et au sein de cette nomenclature, les seuils, exprimés en effectifs d'animaux, pour les élevages de porcs, de volailles et de bovins, afin d'en simplifier les procédures d'installation et de modernisation. Le second décret adapte les modalités de consultation du public pour l'autorisation des élevages.

[En savoir plus](#)



L'aide d'urgence à la filière céréales et protéagineux est ouverte jusqu'au 23 mars 2026

Une enveloppe régionale d'un montant de 1,46 million d'euros est affectée à un appui aux exploitations spécialisées dans la production de céréales et de protéagineux (plus de 50% de leurs surfaces consacrées à ces cultures), pour un montant par exploitation de 3000 €, majoré de 10% pour les exploitants récemment installés. Ceux-ci, dès lors qu'ils rempliront les critères, seront prioritaires dans l'attribution de l'aide.

[En savoir plus](#)



Arrachage définitif des vignes : les exploitants doivent déclarer leur intention d'arrachage d'ici le 06 mars 2026

La mesure d'aide nationale à la réduction du potentiel viticole est une réponse à la crise à la fois conjoncturelle et structurelle que traverse la filière viticole. Les exploitants doivent obligatoirement effectuer une déclaration préalable d'intention d'arrachage, via la plateforme dédiée ouverte par FranceAgriMer, pour avoir accès ensuite à l'aide nationale prévue.

La DRAAF, service territorial de FranceAgrimer en Pays de la Loire, apporte son appui aux exploitants pour cette démarche : 02 41 72 32 32 / vitiplantation-angers.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

[Accéder à la plateforme de déclaration FranceAgrimer](#)



Appel à projets "Résilience et capacités agroalimentaires 2030" : dernière relève des projets le 11 mars 2026

L'appel à projets de bpifrance, vise à accompagner les acteurs de la chaîne de valeur agricole et alimentaire, contribuant par leurs implantations industrielles au renforcement de la résilience du système alimentaire, à la structuration des filières et à la transition écologique du secteur. Sont recherchés des projets suffisamment matures pour entrer, au terme ou au cours du projet, dans une production industrielle ou préindustrielle ou dans des démarches de déploiement. La dernière relève des projets déposés aura lieu le 11 mars 2026 à 12h00.

[En savoir plus](#)

Adaptation au changement climatique : l'exemple de la poire Kiara®

La nouvelle variété de poire, développée par l'INRAe et l'éditeur de variétés CEP Innovation et primée lors du dernier SIVAL, est un exemple d'adaptation des variétés à l'évolution des conditions climatiques et de production.

[En savoir plus](#)

Forêt et bois

La commission régionale de la forêt et du bois s'est tenue le 06 février 2026

L'instance régionale de concertation des acteurs institutionnels et professionnels des filières de la forêt et du bois a examiné les sujets suivants :

- . la situation nationale du Nématode du pin,
- . la révision du Programme national de la forêt et du bois (PNFB), et le suivi du Programme régional de la forêt et du bois (PRFB),
- . la défense des forêts contre l'incendie (DFCI) dans la région,
- . les aides forestières.

[En savoir plus](#)

Matériels forestiers de reproduction : actualisation de l'arrêté régional

La liste des essences, provenances et normes des matériels forestiers de reproduction éligibles, en Pays de la Loire, aux aides de l'État, vient d'être publiée. L'arrêté préfectoral fixe également les densités de plants pour les opérations de boisement et reboisement.

[En savoir plus](#)



Parution du guide pour l'identification des stations forestières et le choix des essences Beaugeois - Maine Blanc

Les guides des stations forestières visent à offrir une lecture claire, opérationnelle et partagée des potentialités forestières d'un territoire particulier. Le guide du Beaugeois-Maine blanc (Maine-et-Loire) est le premier document de ce type mis en œuvre des Pays de la Loire.

[En savoir plus](#)

Agro-environnement

Programme Ambition bio
des Pays de la Loire
2025-2027

Le programme régional Ambition bio 2025-2027 est signé par ses acteurs

Le 03 février 2026, les acteurs régionaux de l'agriculture biologique, institutionnels et professionnels, ont formellement signé le programme Ambition bio des Pays de la Loire. La manifestation s'est déroulée dans le collège de Montevault-sur-Èvre (49), engagé dans la valorisation des produits issus de l'agriculture biologique.

[En savoir plus](#)



Préservation des zones humides et souveraineté alimentaire

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt accompagnait les préfets de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, le 26 janvier 2026, dans leur déplacement sur une exploitation agricole du Maine-et-Loire sur la thématique des zones humides. Avec les professionnels agricoles des cinq départements de la région, les représentants l'État ont pu échanger sur toutes les dimensions de ces espaces à la croisée des enjeux de production agricole et de protection de l'environnement, en vue d'identifier des solutions opérationnelles pour leur préservation et au bénéfice de la souveraineté alimentaire.

[En savoir plus](#)

Retour sur la journée technique Écophyto du 5 février 2026 au Campus de Pouillé

La journée organisée par la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, l'association Contrat de solutions et la DRAAF Pays de la Loire en partenariat avec le Campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé (49) dans le cadre de la stratégie écophyto 2030 a réuni 20 intervenants, 60 élèves et 20 professionnels (arboriculteurs, conseillers et techniciens) autour de six ateliers techniques.

[En savoir plus](#)

La DRAAF a participé aux Rencontres nationales de l'agriculture biologique de conservation

Du 26 au 29 janvier 2026 se sont tenues les Rencontres nationales de l'agriculture de conservation à Chantonay (85). Annick Baille, directrice régionale, y participait pour souligner le soutien de l'État à la transition des systèmes agricoles vers plus de durabilité écologique et de résilience économique pour les territoires, notamment dans le cadre de la territorialisation de la Stratégie Écophyto 2030.

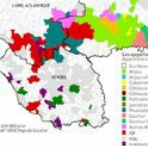
[En savoir plus](#)

Journée technique Pollinisateurs et Agriculture le 5 mars 2026 : pour un partenariat gagnant-gagnant

La DRAAF et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire organisent, en partenariat avec l'association Contrat de solutions, une journée technique sur le site de la station expérimentale de Thorigné d'Anjou (49). S'inscrivant dans le cadre du Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation, cette journée est destinée aux professionnels et aux étudiants, et vise à permettre des échanges entre pairs et experts au sein de quatre ateliers pratiques consacrés aux pollinisateurs.

[En savoir plus](#)

Statistiques et données économiques



Le point sur le filière viticole régionale

Les Pays de la Loire comptent 30 950 ha de vignes (4 % du vignoble français), dont 23 340 ha en appellations d'origine protégée, mais subissent des récoltes instables avec notamment la campagne 2024 qui est l'une des plus faibles de la décennie. La région pèse 3,6 % de la production nationale et 2 % de sa valeur, avec un impact économique local de 2,7 % des biens agricoles. Climats et aléas sanitaires accentuent ces variations.

[En savoir plus](#)


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Directrice de publication : Annick BAILLE
Composition : DRAAF - Communication

Retrouver l'infolettre sur le site de la DRAAF

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr.
Veillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.
En savoir plus sur la [politique de protection des données de la DRAAF](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous [désinscrire](#)